



## Bulletin d'information sur les pesticides

N°5 - Septembre 2021

### Actualités législatives et réglementaires



#### États-Unis : L'EPA interdit enfin le chlorpyrifos

Après un demi-siècle d'utilisation, l'Agence américaine de Protection de l'Environnement (EPA) a enfin annoncé, le 18 août 2021, [mettre fin](#) à l'utilisation du chlorpyrifos. Le 29 avril 2021, la cour d'appel du 9e circuit [avait ordonné à l'EPA](#) de décider avant le 20 août d'interdire toutes les utilisations alimentaires du chlorpyrifos ou de ne conserver que les utilisations qu'elle peut juger sans danger pour les enfants. Il aura fallu [14 ans](#) de bagarres juridiques et de pression de la part de groupes environnementaux et syndicaux pour que ce [dangereux insecticide](#), associé à des problèmes de développement neurologique et à une altération des fonctions cérébrales chez les enfants, soit enfin interdit.

Selon la nouvelle réglementation, toutes les utilisations alimentaires du chlorpyrifos seront révoquées six mois après la publication de la règle finale dans le *Federal Register*. En outre, les utilisations non alimentaires du pesticide, comme la lutte contre les moustiques et les pépinières, seront soumises à un examen en 2022. De façon inhabituelle, cette interdiction ne sera pas mise en place selon le processus réglementaire classique où une proposition d'interdiction est soumise à une période de commentaires publics, mais [publiée directement](#), en réponse au jugement qui notait que les preuves scientifiques des liens

entre chlorpyrifos et dommages cérébraux étaient déjà établies il y a plus de dix ans et que le retard flagrant de l'EPA avait exposé une génération d'enfants américains à des niveaux dangereux de chlorpyrifos.

L'EPA emboîte ainsi le pas à la [Californie](#), qui avait décidé en octobre 2019 d'interdire le chlorpyrifos à partir du 31 décembre 2020. L'État avait décidé de réévaluer le chlorpyrifos à la lumière de trois nouvelles études indépendantes et avait conclu que le pesticide présentait des risques importants, notamment pour les enfants et les travailleurs agricoles. Les états de Hawaï, New York, Oregon et Maryland ont également pris des mesures pour éliminer le chlorpyrifos. Cet insecticide est aussi interdit dans l'Union européenne, qui a [voté](#) en faveur du non-renouvellement de son autorisation le 6 décembre 2019. Le jour même où les ventes de ce pesticide ont cessé en Californie, le principal fabricant de chlorpyrifos, Corteva Agrosiences, a annoncé qu'il cessait de le produire.

L'interdiction de ce dangereux insecticide est une grande nouvelle, mais pourrait se révéler paradoxalement un [obstacle](#) pour obtenir l'interdiction d'autres pesticides, tout aussi dangereux. L'administration Obama s'était en effet préparée à interdire l'utilisation du chlorpyrifos sur les aliments en se fondant notamment sur des études montrant que de faibles niveaux de ce pesticide peuvent provoquer des lésions cérébrales chez l'homme. Ces études ont été vivement attaquées par l'un des producteurs de chlorpyrifos, Dow Chemical, en raison de l'impossibilité de les répéter. La compagnie avait alors suggéré la fixation de limites pour le pesticide sur la base d'un autre dommage, la réduction d'une enzyme nécessaire au fonctionnement du cerveau, appelée cholinestérase. Bien qu'un groupe consultatif de l'EPA ait signalé en 2015 que la quantité de pesticide qui réduit l'activité de la cholinestérase de 10 % - la mesure envisagée par l'EPA - ne protégeait pas suffisamment la santé humaine et qu'il existait des preuves que le pesticide causait d'autres dommages à des doses inférieures à ce seuil, c'est sur ce critère moins sensible de la cholinestérase que l'administration Biden a [choisi](#) d'interdire le chlorpyrifos. Cette approche adoptée par l'EPA pourrait être utilisée lors des prochaines évaluations de pesticides, permettant ainsi la poursuite de l'utilisation de produits toxiques.

[Retour au site de Justice Pesticides](#)

---